

# COMPTE RENDU DU VERBATIM DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

de la Municipalité du Canton de Hampden

tenue le mardi 12 janvier 2021 à 19 h par Teams-conférences.

## ORDRE DU JOUR

### 1. Ouverture de la séance

L'ouverture de la séance à 19 h 08 en présence du maire Bertrand Prévost, des conseillers : Martin Turcotte et Pascal Prévost et des conseillères : Monique Scholz, Chantal Langlois, Lisa Irving et Sylvie Carrier. Madame Manon Roy, directrice générale agie comme secrétaire de la réunion et madame Anne-Marie Lacourse, adjointe à la directrice générale comme secrétaire pour le verbatim.

Avec des souhaits formulés par la conseillère Monique Scholz de Bonne Année 2021! Pour un travail harmonieux et productif. Proposé par la conseillère Monique Scholz. **Adoptée**

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté avec un ajout au point Varia : Comptable RDL. Proposé par la conseillère Monique Scholz: **Adoptée**

### 3. Adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et du 22 décembre 2020

L'adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> décembre et ceux du 22 décembre sont présentés sans lecture. Manon Roy confirme les montants au point 8 de l'approbation des salaires et des comptes. Une proposition pour les trois procès-verbaux est demandée. Il est proposé par Monique Scholz l'adoption des trois procès-verbaux avec les corrections et les ajustements. **Adoptée.**

#### 3.1 Suivi aux procès-verbaux

**Le calendrier** des séances régulières a été affiché au dépanneur de Scotstown et au bureau municipal sur son babillard extérieur. Il sera aussi publié sur le Facebook de la municipalité. **La facture** pour la municipalité de la Patrie pour le chemin du 4 milles a été envoyée et Manon confirme les montants. On demande des questions sur le **garde-fou** endommagé si La Patrie avait été informée.

### 4. Rapport des comités et du maire

**Maire Bertrand Prévost:** Aucune réunion. Décembre a été tranquille et cela va recommencer avec les ateliers de travail et tout le reste avec la MRC bientôt.

**Conseillère Sylvie Caron:** Pour la **Contrée** le FRR avis d'intention pour l'étude. Le projet est bien parti pour le 135 000 \$. Le **Rallye** on doit appeler *Chasse au trésor* : chaque municipalité a un emblème et une vidéo sera faite sur ARCHIE. Les pochettes devraient se vendre 19.99 \$ et par internet 29.99 \$ Il y aura une trousse avec des prix offerts de différentes entreprises impliquées comme avec la charcuterie, le camping, location d'un chalet. Bonne nouvelle pour l'avis d'intention pour le **Fonds d'appui au rayonnement des régions.**

**Conseillère Chantal Langlois :** Les loisirs de la **MRC** demain soir prochaine réunion. **La piste de ski de fond et de marche** est en fonction et vraiment agréable.

**Conseiller Martin Turcotte:** **Comité des Loisirs** pour la réunion, le comité a fait un retour sur 2020. Les activités et le **budget de 2021.** On demande aux municipalités lorsqu'ils adoptent leur budget d'aviser le Comité des Loisirs sur le **montant alloué** pour les Loisirs par courriel. Une demande à la **Ville de**

**Scotstown** lorsqu'elle prend des décisions touchant les Loisirs, d'avoir une meilleure communication, par exemple la patinoire de Scotstown. **Réunion générale** sera la deuxième semaine du mois de mars à prévoir. On pense à la **semaine de relâche, La Fête de la pêche**. La conseillère Monique Scholz dit : à propos de la **piste de ski de fond**, ce sont les Loisirs qui ont demandé et reçu une subvention. Juste **René Charron** qui a appliqué sur le contrat d'entretien de la piste, et il le fait pour les Loisirs.

**Conseillère Monique Scholz:** La livraison des **Poinsettias que le comité des Loisirs a organisée**, s'était vraiment beau ce qui a été fait et Bravo! Cela a été très apprécié. **La piste** de ski est bien entretenue, encore une fois, Bravo !

**Directrice générale Manon Roy:** Pour les marécages des Scott ce sont les deux municipalités soit Scotstown et Hampden qui font l'entretien.

## 5. **Rapport de la directrice générale**

La directrice remet son rapport aux membres du conseil. Elle explique que sa semaine de vacances soit reportée dans cette année 2021, ce qui lui donnerait 4 semaines en 2021. **Lisa** conseille que cette question aurait dû être parlée en décembre pour être acceptée en janvier. Les membres sont quand même d'accord. Le **rapport détaillé** de la directrice sera arrêté. Pour 2021, elle explique que les tâches exécutées sont dans l'Annexe du contrat de travail. Donc, elle ne produira plus de rapport détaillé avec les temps. (Les membres présents sont d'accord)

**La directrice :** explique les **travaux prévus en 2021 :**

- Contrats de travail, signatures, annexe et remise aux employés;
- Élections générales (formations et actions);
- Formations régulières d'Infotech;
- Comptable et travail de transfert d'information avec méthode;
- Méthodologie de travail administratif;
- Rédaction d'échéanciers, calendriers, Outlook, procéduriers;
- Archivages et destruction de documents;
- Aménagement du local du Directeur de voirie;
- Gestion des travaux communautaires;
- Gestion COVID 19, etc.
- 

**Le conseiller Martin Turcotte:** demande lorsque les séances reviendront à être tenues au Pavillon ou à la salle de réunions au bureau municipal, d'avoir **un cartable** incluant les contrats de travail à consulter, lors des réunions. Demande que nous fassions des applications **Emploi-Été-Canada** avant le 29 janvier 2021 pour les petits travaux et la tonte du gazon. (**Manon Roy** répond qu'il y a 218 heures de travaux communautaires à faire, mais elle conserve la proposition de faire une application Emploi-Canada et une **demande de subvention**) Martin souhaite qu'on engage un jeune de la région pour les étés, plutôt que quelqu'un qui fait des travaux communautaires.

**La conseillère Chantal Langlois :** demande de vérifier si nous aurons juste 50 % pour la subvention, si c'est la municipalité qui le demande.

**La conseillère Monique Scholz :** pour une demande emploi étudiants Canada, est-ce que cela prend une proposition. **Manon Roy** répond : On avait déjà passé une résolution pour la directrice générale qui permettait de faire des demandes sans autres propositions.

## 6. **Rapport du service incendie et urbanisme**

La directrice générale, Manon Roy, présente le **rapport du Service d'incendie** de décembre tel que reçu de Daniel Beauchesne. **La conseillère Monique Scholz** demande de relancer Daniel pour le cartable. **Le maire Bertrand Prévost** signifie que la Ville de Scotstown a reçu les factures de 2020 et demande que

celles-ci leur soient envoyées au fur et à mesure pour 2021. La conseillère Monique Scholz demande si la direction a eu des nouvelles pour le cartable des procédures et protocoles que le comité incendie recherche. La demande a été faite à Daniel Beuchesne, nous allons faire un suivi.

Pour le **rapport d'urbanisme** avec Fernando Rosas, il continue à faire du bureau à distance.

Il est demandé par un membre du conseil de rajouter sur le **Facebook** de la municipalité une note sur la **fonctionnalité des réunions** pour question par courriel ou téléphone.

#### 7. **Question par courriel ou téléphone**

Aucune. La conseillère Lisa Irving demande si la population a été avisée des différentes procédures de fonctionnement pour les réunions et les présences au bureau.

#### 8. **Approbation des salaires corrigés 15 061,06 \$ et des comptes 18 354,26 \$**

L'adoption de l'approbation des salaires est proposée par la conseillère Sylvie Caron. **Adoptée.**

#### 9. **Correspondance**

##### a) Demande d'appui pour projet de Loi C-213 « Loi canadienne sur l'assurance médicament »

**Manon Roy** explique la demande d'appui du Parlement fédéral et en fait le résumé pour qu'il y ait une réduction sur les médicaments. Manon enverra un courriel aux membres du conseil pour qu'il le consulte et une décision sera prise à la prochaine séance.

**La conseillère Lisa Irving** demande d'émettre avec **un Drop Box.**

**La conseillère Monique Scholz** ne comprend pas ce projet de Loi, ce que cela change pour nous, au Québec, et Manon Roy explique que cela concerne le coût des médicaments. **Les membres échangent sur cette demande.**

##### b) **Échéancier de travail**

**La directrice générale Manon Roy**, explique que nous sommes à bâtir un échéancier des travaux avec les différents titres.

##### c) **Avis public pour la modification au rôle d'évaluation 2019-2020-2021**

**Manon Roy** explique la loi 43 sur les terres agricoles. C'est un avis public qui a été affiché au dépanneur de Scotstown et au bureau municipal. Le document est disponible au bureau si demande.

##### d) **Dépôt des formulaires pour les déclarations des intérêts pécuniaires.**

Tous les formulaires ont été reçus.

##### e) **Évaluation du personnel**

**Manon Roy** explique qu'il en a de commencés et on doit continuer. Elle a fait celle à Daniel Beuchesne et à Bruce Saint-Laurent. Une rencontre aura lieu avec eux. Les autres évaluations et les rencontres seront faites éventuellement concernant les pompiers. Il n'est pas nécessaire que Martin et Monique reçoivent le suivi de l'évaluation. Ils font confiance à la direction générale. Le conseiller **Martin Turcotte** spécifie que l'évaluation pourra être présentée aux membres du conseil lorsque terminée.

##### f) **Vacances Directrice générale**

- g) **Taxation 2021 (8 février 2021)** Le rendez-vous est pris.
- h) **Soumission pour Apria (service incendie)**  
**Manon Roy** avise les membres du conseil qu'au lieu de payer 5 000 \$ on va payer 2000,57 \$ avec taxes et explique que Daniel Beauchesne en a trouvé des usagers (2) et très bien et fonctionnels tous les équipements
- i) **Intérêts comptes de taxes 2021**  
**Manon Roy** explique la situation du COVID 19 de l'an passé pour le gel des intérêts de 18 % et elle veut savoir si on continue ce gel d'intérêt pour 2021. Si on les enlève, on devra passer une résolution. Elle explique qu'il n'y a pas de loi ni de recommandation du gouvernement. Que celui-ci laisse les municipalités gérer ce sujet. Le **conseiller Martin Turcotte** demande combien il y en a qui n'ont pas payé. Elle informe aussi que c'est la décision est à la discrétion de chaque municipalité. Les membres sont d'avis que nous recommençons à les charger. Le maire Bertrand Prévost est d'accord pour que nous reprenions les intérêts, et la **conseillère Lisa Irving** suggère de réviser plus tard, si la situation revient pire (COVID 19).

## 10. Résolutions

### 10.1 Modification résolution # 2020-09-103 sur l'Autorisation de signataire, communication et renseignements confidentiels pour Revenu Québec (ClicSeur) par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Manon Roy** explique que la madame de ClicSeur voulait une meilleure résolution avec un exemple incluant les bons termes. Il est proposé par la conseillère Lisa Irving. **Adoptée.**

### 10.2 Règlement #101-2021 modifiant le règlement #87-2018 décrétant les frais de déplacement des élus avec la modification du point a) pour les frais de réunions à 25 \$.

**Manon Roy** explique l'ajout de 25 \$ pour les frais pour les séances des réunions et séances extraordinaires et ateliers de travail et réunions par Zoom. Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron d'adopter le Règlement 101-2021 tel que présenté. **Adoptée.**

### 10.3 Adoption de la procédure d'embauche

**Reporté** à l'atelier de travail. Les membres n'ont pas reçu le document corrigé et amélioré. Proposé par la conseillère Lisa Irving. **Adoptée.**

### 10.4 Adoption du contrat annuel de la firme Avocat Caïn Lamarre 2475 \$ plus tx plus 5% de frais de service pour 2021.

Proposé par la conseillère Lisa Irving. **Adoptée.**

### 10.5 Adoption du contrat pour A1 gestion parasitaire.

Au départ, nous n'avions pas budgété le bon montant, qui est de 465 \$ Via au budget de 2021 de 348,75 \$ On avait compté un imprévu, donc c'est quand même correct. La **conseillère Monique Scholz** pose quelques questions concernant ce service et exprime de respecter les actions proposées par l'expert pour ne pas dépenser l'argent pour rien et que le suivi soit bien fait. Le **Maire** propose l'essai et on regardera les effets. **Manon Roy** et **Anne-Marie Lacourse** clarifient les questions et spécifient le traitement en mai pour l'automne et en septembre pour le printemps. Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte d'adopter le contrat pour 2021 tel que budgété avec un rapport des résultats. **Adoptée.**

### 10.6 Adoption pour nouvelles mesures sanitaires en date du 6 janvier 2021

**La directrice générale, Manon Roy**, explique la façon de fonctionner à la municipalité et la suggestion de ne pas recevoir les citoyens au bureau tel qu'indiqué sur une affiche collée sur la porte du bureau municipal et sur le Facebook de la municipalité. À savoir si nos réunions resteront par vidéoconférence ou si on se réunira au Pavillon. Manon Roy a fait **deux attestations** de droits de circuler en dehors des heures du couvre-feu gouvernemental pour les employés de la Voirie pour les patrouilles et le déneigement.

**Le maire Bertrand Prévost** exprime que les membres commencent à être habitués à ce fonctionnement, mais suggère que s'il y a des sujets plus pointus à décider ou à travailler, de pouvoir peut être les faire par une réunion en personne au Pavillon tout en respectant les mesures du COVID 19. Pour le **télétravail**, Manon Roy explique le fonctionnement au bureau où les deux employés administratifs peuvent travailler de façon sécuritaire COVID 19. Elle explique que le télétravail peut être fait par elle-même, mais il y a des tâches à faire au bureau.

**La conseillère Lisa Irving** est d'accord en limitant les contacts avec les précautions requis COVID 19, de faire attention aux espaces, etc.

**Manon Roy** informe la pose du plexiglas et l'affiche sur la porte du bureau pour les citoyens. Elle demande que la municipalité n'accueille pas les citoyens et fonctionne selon ce qui est écrit sur l'affiche. Le maire Bertrand Prévost dit faire confiance à Manon Roy et Anne-Marie Lacourse pour le fonctionnement et les dispositions COVID 19.

Il est proposé que le conseil continuera de faire leurs réunions par vidéoconférence. Pour le travail au bureau soit exercé à la discrétion des employées de l'administration municipale en utilisant le gros bon sens. Proposé par la conseillère Lisa Irving. **Adoptée.**

## 11. Varia

### 11.1 Comptable RDL

**Manon Roy**, explique qu'une soumission est attendue par ce comptable, mais étant donné que notre comptable retarde l'envoi de nos documents, cela prendra un peu de temps. Le maire demande d'être prudent pour le choix, s'assurer que cette firme connaisse bien le monde municipal. Manon Roy informe que cette firme fait de la comptabilité municipale comme la municipalité de Saint-Camille. Donc à suivre.

### 11.2 Défibrillateur

**La conseillère Lisa Irving**, veut que l'on demande à Ambulance Estrie pour le défibrillateur une meilleure formulation par exemple : que nos pompiers en ont un et on aimerait que le 911 pose la bonne question et envoyer une demande de lettre d'appui par les autres municipalités qui n'ont pas de premiers répondants. Cette lettre sera présentée à l'atelier de travail de janvier. (Quand un appel est logé au 911, le citoyen qui appelle le répartiteur, le répartiteur devrait demander au citoyen si le citoyen a un défibrillateur de proche ? Si le citoyen dit non, le conseil souhaiterait que le 911 puisse changer sa question en disant que nos pompiers en ont un et mieux formuler en disant aux citoyens que les pompiers en ont et le service 911 communique avec les pompiers pour recevoir le service des premiers arrivés). Dans le but de rassurer le citoyen, la victime et sauver des vies plus rapidement.

**Bertrand**, exprime qu'il faut demander aux autres municipalités un appui et pourquoi nous voulons cet appui.

### 11.3 Correction des suites points 11 au lieu de 12 dans le Varia.

## **12. Période de questions**

Il n'y a pas de question, car il n'y a pas de public.

Cependant, la conseillère Lisa Irving demande si on doit garder ce point. Le maire Bertrand Prévost suggère qu'on laisse ce point à l'ordre du jour. La directrice va s'informer des obligations de ce point à l'ordre du jour. La directrice générale informe que les ordres du jour seront affichés au public (dépanneur de Scotstown et sur le babillard extérieur du bureau municipal) et sur le Facebook tout en respectant les délais de 72 heures, si possible. Donc, ouverture de la séance et question par courriel ou téléphone. Manon Roy informe que les informations pour les réunions et le fonctionnement du bureau seront publiées et affichées.

**13. Levée de la séance à 20 h 30** avec les souhaits du Maire pour un bon confinement et couvre-feu. Proposé par Chantal Langlois. **Adoptée**

Par Anne-Marie Lacourse,  
Secrétaire de la réunion du Verbatim.